

Mairesse d'un jour

Madame Micheline Lachance-Morin a signé le livre d'or de la Ville de Prévost dans le cadre de son expérience de mairesse d'un jour, lundi le 5 novembre; elle a assisté à la conférence de nouvelles du ministre François Legault, au petit déjeuner à Saint-Jérôme, en compagnie du maire, M. Claude Charbonneau ; ensuite, elle a visité différentes installations de la ville et des travaux en cours. En début d'après-midi et à sa demande, elle a visité le poste de police de Prévost; au

retour, elle a procédé avec le maire à un examen de toute une série d'engagements requis par différents services. En début de soirée, elle a assisté à la réunion d'informations au sujet du changement de zonage de différents secteurs de la ville pour y permettre la construction multi-familiale. Finalement, elle a participé activement au caucus du conseil municipal en vue de la réunion mensuelle du lundi 12 novembre.

Selon le professeur J. Nirual, P.DF

Instiller la passion d'apprendre revient à instiller la passion de vivre

Au cours d'une conférence prononcée cette semaine au Centre culturel et communautaire de Prévost devant un imposant groupe d'enseignants et pédagogues, le Docteur Jean Nirual, professeur agrégé et émérite de l'Université de Strasbourg, a déclaré que «Nul ne conteste que le but de l'éducation est de former des individus capables d'instiller le savoir, de réfléchir par eux-mêmes et non de devenir des moutons dociles.»

Un enseignant se doit d'aiguiser la curiosité naturelle de ses jeunes élèves. Enseigner, en effet, ne consiste pas à donner des réponses toutes mâchées, mais à soulever des questions et instiller jour après jour des gouttes de curiosité. Une mère ne devrait pas demander à son enfant : «Qu'as-tu appris à l'école

aujourd'hui?» mais «Quelles questions as-tu posées aujourd'hui?»

On se plaît à répéter que l'éducation ne doit pas cesser à l'école et que le rôle des établissements scolaires est de préparer les esprits à un apprentissage qui durera toute la vie. L'éducation, c'est ce qui reste lorsqu'on a tout oublié tout comme quelqu'un peut fort bien oublier d'instiller un corryle. C'est un tour d'esprit, acquis à l'école, qui permet de continuer d'apprendre par soi-même. C'est en stimulant le désir d'apprendre que tous les grands pédagogues servent pleinement les intérêts de ceux qui sont à leur charge, car la passion d'apprendre est synonyme d'instiller passion de vivre, et, sans cette dernière, il est impossible de mener une vie satisfaisante.



(Photo L'oeil de Prévost)

En véritable femme d'affaires, la mairesse d'un jour, madame micheline Lachance-Morin était fort à l'aise de signer le livre d'or.

224-7538

RESTAURANT MINI-GOLF

Merci à toute la clientèle!

3027, boul Labelle à Prévost

Près de 1400 enfants ont reçu une boisson, une frite et un hot-dog à l'occasion de l'Halloween

Les sapins arrivent le 16 novembre

à partir de **10\$**

GRANDEUR de 3' à 24'

Livraison gratuite

Il nous a fait plaisir de vous servir tout au long de l'année.



Micheline



Isabelle



Ginette



Annie

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

Journal de Prévost

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

L'utilisation des textes ou des photographies ne peut être fait sans autorisation de l'éditeur.

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Les Éditions Prévostaises
1272, rue de la Traverse
Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450-224-7511
Télé.: 450-224-7511 (sur demande)
Courriel : jdepvest@yahoo.ca

Éditeur :

Gilles Pilon
gilles.pilon2@sympatico.ca

Rédacteur en chef :

Jean Laurin
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :

Michel Fortier

Conseil d'administration :

Jean-Claude Côté, président
M. Serge Bouillé, (social)
M. Serge Fournier (sports)
M. Yvan Gladu (culturel)
M. Élie Laroche (affaires)
Mme Lucile Leduc (aînés)
M. Jacques Piché (loisirs)
M. Benoît Guérin (communautaire)

Revision des textes :

Solange Trudel, Jean-Claude Côté,
Lucille Leduc Ginette Burquel et
Benoit Guérin

Infographie :

Carole Bouchard

Représentant publicitaire :

Gilles Bourgoin

Imprimeurs :

Transcontinental Impression

Tirage : 4 200 exemplaires

Distribution : Poste Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost